



Durabilité

Biodiversité et économie: ***un état des lieux***

25.06.2020

D'un coup d'oeil

La biodiversité est un capital naturel et représente un des fondements de la création de valeur ajoutée. Sans elle, une économie dynamique et durable est impossible à long terme dans certains secteurs. Des écosystèmes intacts sont en outre essentiels pour s'adapter aux changements climatiques et en atténuer les conséquences. Pour les entreprises, la biodiversité offre des opportunités, lorsque l'évolution des souhaits de la clientèle permet d'ouvrir de nouveaux marchés par exemple. À l'inverse, la perte de biodiversité au niveau planétaire pose un défi aux entreprises. Il est donc d'autant plus important que le lien entre économie et biodiversité soit mieux pris en compte par la politique et contribue, par exemple, à améliorer les règles du jeu fixées par l'État.

Inhalt

1. L'essentiel en bref
2. Position d'économiesuisse
3. 1. Fondements
4. 2. Législation nationale et traités internationaux de la Suisse sur la biodiversité
5. 3. Interactions entre économie et biodiversité
6. 4. Biodiversité: position d'économiesuisse

L'essentiel en bref

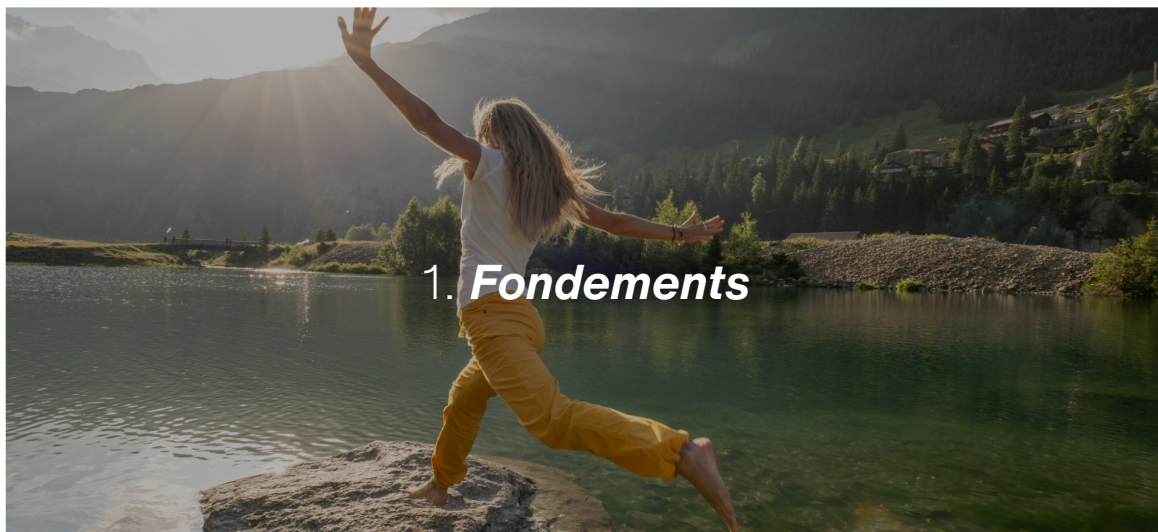
La biodiversité s'impose toujours plus sur les agendas politiques du monde et de la Suisse. Des quelque huit millions d'espèces animales et végétales de notre planète, un million environ sont en effet menacées d'extinction. En Suisse, près de la moitié des habitats et la moitié des espèces indigènes sont menacés ou potentiellement menacés.

Pour l'économie, cela est important car la biodiversité et les services qu'elle fournit influencent de nombreux aspects de la vie: santé, alimentation, protection contre les crues, régulation du climat, production d'énergie, matières premières et principes actifs et bien plus encore. Selon le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), 40% environ de l'économie mondiale repose sur des produits naturels et des processus biologiques. Le présent dossier politique décrit les interactions entre l'économie et la biodiversité et montre comment identifier les opportunités et les risques entrepreneuriaux dans ce domaine. Il examine aussi les efforts déployés par les milieux politiques et la prise en compte des besoins de l'économie. L'économiesuisse demande que les besoins et moyens d'action de l'économie soient mieux pris en compte dans la politique en matière de biodiversité.

Position *d'économiesuisse*

La préservation de la biodiversité et de ses précieux services est une préoccupation importante de l'économie. Si les mondes politique et économique ainsi que la société agissent en synergie, cet objectif peut être atteint grâce aux mesures suivantes:

- La biodiversité est synonyme de capital naturel. Elle représente des opportunités et des risques pour le développement économique à long terme. Les entreprises peuvent profiter de ces opportunités pour ouvrir de nouveaux marchés émergents et renforcer leur réputation. D'un autre côté, elles peuvent trouver leur compte dans la mise en place d'une gestion des risques et des coûts.
- L'économie soutient la coordination mondiale des objectifs et mesures en matière de biodiversité et donc l'application rigoureuse de la Convention internationale sur la diversité biologique. La Suisse doit y contribuer, afin d'arrêter la disparition rapide et persistante de biodiversité dans le monde.
- Une protection efficace de la biodiversité implique de concilier les différents intérêts en présence. Cela suppose de régler les conflits d'objectifs entre les activités économiques et sociales, la production agricole ainsi que la préservation des ressources et des paysages. L'économie est intéressée par des mesures en matière de biodiversité à la fois performantes, efficaces et basées sur des critères scientifiques.



1. **Fondements**

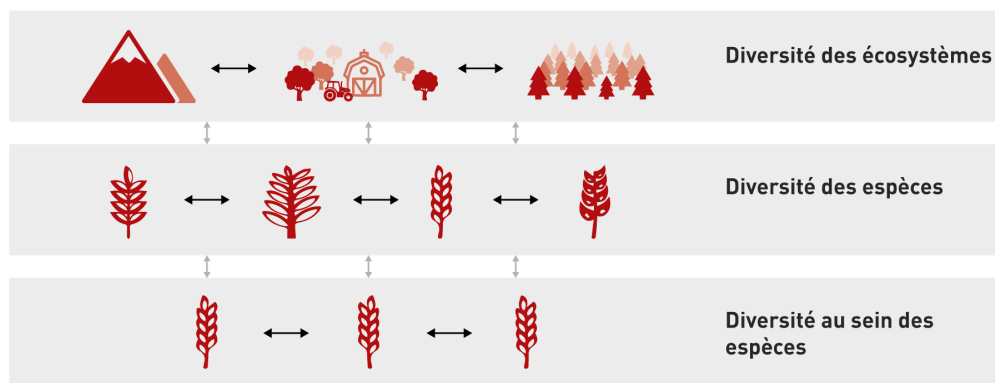
Qu'est-ce que la biodiversité?

La biodiversité englobe la diversité des espèces d'animaux, de plantes, de champignons et de micro-organismes, la diversité génétique au sein des espèces, la diversité des écosystèmes et les interactions dans et entre ces niveaux (cf. figure ci-dessous). Telle une unité fonctionnelle, les communautés d'espèces interagissent entre elles et avec leur environnement non vivant. C'est ainsi que se forment les écosystèmes.

La biodiversité est une notion très abstraite et difficile à saisir. Comparés aux outils de l'action climatique, les critères d'évaluation de la diversité biologique n'en sont qu'à leurs débuts.

Biodiversité signifie diversité des espèces d'animaux, de plantes, de champignons et de micro-organismes.

Les trois niveaux de la biodiversité



Source : Forum Biodiversité
www.economiesuisse.ch

À quoi sert la biodiversité?

Une grande biodiversité est une sorte de réassurance biologique. Si une espèce disparaît, d'autres peuvent remplir son rôle dans l'écosystème, qui reste ainsi stable. Plus la diversité d'un écosystème est grande, moins il y a de risque que l'extinction d'une seule espèce en affecte le bon fonctionnement. Inversement, cela signifie aussi que plus il y a d'espèces qui disparaissent, plus les écosystèmes sont instables et plus le risque augmente – par effet de cascade – que d'autres espèces disparaissent aussi. L'écosystème concerné finit alors par s'effondrer. Les services écosystémiques de la biodiversité permettent donc à l'humain d'exister et d'exercer des activités économiques.

D'un point de vue économique, on parle de capital naturel, c'est-à-dire de la valeur économique de la nature, dont la biodiversité est l'élément central. La biodiversité fournit des services économiques, sociaux et écologiques, comme l'approvisionnement en eau potable, en nourriture pour les humains et les

animaux et en principes actifs pour les médicaments. Elle sert aussi pour la lutte naturelle contre les nuisibles et offre aux humains des espaces de détente physique et mentale, bénéfiques à la santé.

La figure ci-après présente les services écosystémiques, divisés en services de soutien, services d'approvisionnement, services de régulation et services culturels. Ils sont aussi importants pour l'économie suisse. D'un côté, ils peuvent influencer directement la production de denrées alimentaires ou de produits pharmaceutiques, par exemple. De l'autre, ils ont une influence indirecte sur le bien-être économique, au travers de la régulation du microclimat, qui agit sur l'attrait d'un endroit et donc sur le tourisme, par exemple.

Le déclin de la biodiversité entraîne donc non seulement la disparition d'espèces végétales et animales, mais aussi de bienfaits de la nature pour l'humain. Mesurer l'utilité de la biodiversité est toutefois difficile. Pour de nombreuses espèces, considérées isolément, l'on ignore par exemple toujours quelles fonctions elles remplissent dans l'écosystème et quel avantage direct les humains et l'économie en tirent. Et l'on n'en sait souvent guère plus sur le rôle qu'elles joueront demain, dans d'autres conditions climatiques par exemple. Il est toutefois avéré que les espèces tant communes que rares sont essentielles pour les services écosystemiques¹.

Tous les services écosystémiques sont importants pour l'économie – que leurs effets soient directs ou indirects.

Services écosystémiques participant au bien-être de la population et au développement économique

A Services de soutien

- Formation des sols
- Entretien du cycle des matières nutritives
- Entretien du cycle de l'eau au niveau mondial
- Production d'oxygène

B Service d'approvisionnement

- Alimentation humaine et fourrage
- Eau potable
- Médicaments
- Innovations techniques
- Ressources génétiques

C Services de régulation

- Régulation du climat et stockage de CO₂
- Protection contre l'érosion
- Protection contre les crues
- Fertilité des sols
- Pollinisation des cultures
- Régulation biologique des organismes nuisibles
- Régulation des agents pathogènes
- Protection contre le bruit, purification de l'air et régulation du climat en ville

D Services culturels

- Activités récréatives
- Tourisme
- Bien-être général
- Avantage compétitif
- Plaisir esthétique
- Lien identitaire avec l'espace de vie (sentiment d'appartenance)

Source : Staub C., Ott W. et al. 2011
www.economiesuisse.ch

Comment se porte la biodiversité?

En 2019, la plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques des Nations unies a publié un rapport sur l'état de la biodiversité². Celui-ci indique que la plupart des objectifs de biodiversité et de durabilité fixés au niveau international ne peuvent pas être atteints. L'extinction des espèces, toujours plus rapide, est déjà dix à cent fois plus élevée que la moyenne des dernières dix millions d'années. Des quelque huit millions d'espèces animales et végétales de notre planète, un million environ sont menacées d'extinction. Au niveau local, cette baisse de la biodiversité n'est pas toujours visible au premier regard, car le nombre total d'espèces reste en moyenne souvent le même. Mais ce qui change beaucoup, c'est la composition des espèces dans les communautés locales, comme le montre une étude de Shane A. Blowes (2019)³. Les causes de la perte mondiale de biodiversité sont l'exploitation excessive des terres et des mers, la destruction directe de ressources naturelles, les changements climatiques, la pollution et la propagation d'espèces envahissantes⁴. Avec l'économie mondialisée, la pollution est déplacée en grande partie des pays industrialisés aux pays en développement.

Selon l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), près de la moitié des habitats et la moitié des espèces indigènes étudiées sont menacés ou potentiellement menacés. Les raisons principales en sont le mitage du territoire, l'utilisation intensive des sols et des eaux ainsi que la propagation d'espèces exotiques envahissantes. En termes de superficie, plus d'un tiers des écosystèmes suisses sont utilisés à des fins agricoles. Les terres en question sont souvent exploitées à grand renfort d'engrais, de fourrage et de produits phytosanitaires. Si ces moyens utilisés pour la production agricole aident beaucoup à améliorer le rendement et la qualité, ils recèlent aussi un potentiel certain d'effets secondaires indésirables, sur la biodiversité par exemple⁵. Pour y remédier, près de 16% de la surface agricole utile servent aujourd'hui à renforcer la biodiversité. Chaque année, des paiements directs de quelque 400 millions de francs sont octroyés à cette fin⁶. Peut-être grâce à cela, les plaines abritent aujourd'hui sensiblement plus de prairies de grande qualité écologique et riches en espèces qu'il y a quinze ans⁷.

Près d'un tiers du territoire suisse est aujourd'hui boisé. Même si la forêt semble naturelle et que les problèmes y sont effectivement moins pressants, de nombreuses espèces sont en manque de bois mort et de vieux arbres⁸.

Dans les parcs et jardins du milieu bâti, les pelouses monotones et les plantes exotiques dominent souvent. Mais les villes offrent aussi des niches écologiques variées et à petite échelle. Aujourd'hui, la biodiversité est plus grande en zone urbaine qu'à la campagne⁹. La densité d'infrastructures en Suisse est élevée et occupe aussi beaucoup de terrain, à l'exemple des réseaux routier et ferroviaire ou des remontées mécaniques. Cependant, les infrastructures offrent également des habitats et ne concurrencent pas forcément la biodiversité. Ainsi, certaines lignes de chemin de fer présentent des corridors et sites secs, tandis que le périmètre des aéroports peut jouer le rôle d'aires de biodiversité intactes.

En opposition à ces développements sur les terres exploitées, de nombreuses réserves naturelles ont été créées en Suisse, dont des zones d'importance nationale, dix-huit parcs (notamment le Parc national), des zones protégées cantonales et d'innombrables zones plus petites, communales ou même privées. Le canton de Berne à lui seul en compte 240¹⁰.



Vue d'ensemble

En signant la Convention sur la diversité biologique de l'ONU, la Suisse s'est engagée à protéger les services écosystémiques et la diversité des espèces. Les objectifs dits d'Aichi pour la biodiversité, servant de cadre pour les objectifs nationaux et régionaux jusqu'en 2020, ont été intégrés à la Stratégie biodiversité suisse du Conseil fédéral. En tant qu'État membre des Nations unies, la Suisse a par ailleurs cosigné en 2015 l'Agenda 2030 pour le développement durable. Celui-ci est le plan d'action mondial pour maîtriser, ensemble, les grands défis mondiaux – dont la préservation de la biodiversité. L'objectif 15 appelle à protéger et à restaurer les écosystèmes terrestres et leur usage durable ainsi qu'à faire cesser le déclin de la biodiversité. La Stratégie pour le développement durable 2016-2019 du Conseil fédéral s'oriente sur l'Agenda 2030 et une nouvelle stratégie est en préparation pour les années à venir.

La Constitution fédérale oblige la Confédération et les cantons à assurer la conservation durable des ressources naturelles ainsi que la protection de l'être humain et de son environnement naturel contre les atteintes nuisibles ou incommodantes (art. 2 et 74). La conservation et la promotion de la biodiversité se reflètent dans diverses lois fédérales, notamment celles sur la protection de la nature et du paysage, la protection de l'environnement, la chasse, la protection des eaux, la pêche et le génie génétique. Les lois sur l'aménagement du territoire, l'agriculture, les forêts et le Parc national, entre autres, encadrent la gestion durable de la biodiversité.

Convention internationale sur la diversité biologique après 2020

La 15^e conférence des parties (CdP15) à la Convention sur la diversité biologique (CDB), prévue en octobre 2020 à Kunming, en Chine, a été reportée à cause de la pandémie de coronavirus. Elle doit permettre de négocier un nouveau cadre mondial pour la conservation de la biodiversité après 2020. Le précédent plan stratégique, couvrant la période 2011-2020, comprend les objectifs dits d'Aichi pour la biodiversité et sert de cadre pour les objectifs nationaux et régionaux.

La nouvelle Convention sur la diversité biologique¹¹ repose sur l'hypothèse qu'une action politique urgente est nécessaire pour stabiliser la perte de biodiversité dans les dix prochaines années et pour obtenir des améliorations nettes dans la restauration des écosystèmes naturels dans les vingt prochaines années. L'OCDE partage ce point de vue et estime que ce cadre mondial permet «d'atteindre les objectifs de développement durable»¹².

Lors de la CdP15, il est ainsi prévu de fixer des objectifs pour la protection des terres. En même temps, la Convention doit contribuer à un usage durable de la diversité biologique pour répondre aux besoins des humains. Il sera aussi question d'étendre les dispositions pour l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages résultant de l'utilisation de ces ressources. Selon ces dispositions de l'accès et du partage des avantages (APA), il faudrait aujourd'hui déjà instaurer un équilibre entre les divers intérêts des pays d'origine des ressources génétiques et ceux des pays dans lesquels elles sont utilisées. Des négociations sont en cours pour appliquer l'obligation de partage des avantages éventuellement aussi aux informations numériques de séquençage. La position officielle de la Suisse est claire: Les informations numériques sont immatérielles. À ce titre, elles ne constituent pas des ressources génétiques et ne tombent pas sous le coup des obligations APA.

Évaluation du point de vue de l'économie

La préservation et la protection de la biodiversité sont des préoccupations majeures de l'économie suisse. Notre pays doit apporter sa contribution dans ce domaine. Face au défi mondial de la biodiversité, une coordination internationale est absolument indispensable.

Toutefois, de nombreuses questions subsistent quant à la mise en œuvre concrète de la Convention sur la biodiversité, au sujet du financement par exemple. Il n'est ainsi toujours pas clair comment les fonds provenant du partage des avantages seront utilisés et notamment s'ils serviront à des fins de biodiversité. Jusqu'ici, il n'est pas davantage possible de vérifier dans quelle mesure les objectifs internationaux sont atteints au niveau national, par les États membres. D'une manière générale, on peut douter que les mécanismes de mise en œuvre, de responsabilité et de monitoring puissent être rendus contraignants.

L'économie rejette les nouvelles règles d'accès aux informations numériques de séquençage selon la Convention sur la biodiversité – surtout si elles sont restrictives, administrativement lourdes et financièrement disproportionnées. Elles auraient un impact négatif sur le pôle scientifique et économique suisse. Un abandon du libre accès actuel à ces informations dans les banques de données soulèverait trois problèmes principaux:

- Surcharge administrative: De nombreux domaines de recherche téléchargent des banques de données et analysent des centaines, voire des milliers de séquences génétiques. S'il faut à l'avenir, pour chaque séquençage, tirer d'abord au clair les modes d'accès légitimes et savoir comment obtenir l'autorisation, cela entraînera un énorme travail supplémentaire privant de toute chance de nombreux projets de recherche.

- Surcharge financière: Là où l'utilisation d'informations numériques de séquençage implique un partage des avantages, l'on peut distinguer entre compensation financière (pourcentage des recettes de la vente du produit, paiement à chaque accès, etc.) ou non monétaire (coopération en matière de recherche, par exemple). Selon les exigences, cela peut devenir très coûteux – surtout si le développement d'un produit nécessite non pas une seule information de séquençage, mais plusieurs centaines ou milliers.
- Inconvénients pour le pôle scientifique et économique suisse: Le libre-échange d'informations par-delà les frontières nationales est essentiel à l'attrait et au succès de la recherche suisse. Si l'accès aux informations numériques de séquençage devient plus difficile, le progrès scientifique dans notre pays en pâtira – surtout dans des domaines aussi importants que la biodiversité ou les produits pharmaceutiques.

Plan d'action Biodiversité

Le plan d'action biodiversité¹³ a son origine dans la Stratégie biodiversité du Conseil fédéral. Ses mesures sont mises en œuvre dans une première phase, de 2017 à 2023 (cf. figure ci-après). Le Conseil fédéral décidera en 2023 d'une deuxième phase de mise en œuvre de 2024 à 2027. Le plan d'action comprend des mesures de soutien concrètes sur le terrain pour promouvoir la biodiversité et la création d'une infrastructure écologique. Cette dernière nécessite de relier des habitats, en tenant compte des exigences de développement et de mobilité des espèces dans leurs aires de répartition. Le plan veut aussi sensibiliser les preneurs de décisions et la population à l'importance de la biodiversité pour la vie¹⁴.

La réalisation du projet est placée sous l'égide de l'Office fédéral de l'environnement, en étroite collaboration avec d'autres instances fédérales (notamment l'Office fédéral des routes, l'Office fédéral des transports et le Département de la défense ainsi que l'Office fédéral de l'agriculture), les cantons et des tiers (ONG, recherche, etc.). Le budget total de la Confédération pour la première phase du plan d'action s'élève à quelque 400 millions de francs, dont la majeure partie est consacrée à des mesures urgentes.

Le plan d'action Biodiversité prévoit des mesures de soutien pratiques, la création de synergies politiques et la transmission du savoir.

Mesures du plan d'action Biodiversité

► Phase de mise en œuvre de 2017 à 2023

Mesures urgentes

- Entretien et assainir les aires protégées existantes
- Créer et entretenir des réserves forestières
- Assurer la présence de vieux bois et de bois mort en quantité et en qualité suffisantes
- Assurer la conservation spécifique d'espèces prioritaires au niveau national

Mesures exploitant des synergies

- Concevoir l'infrastructure écologique sur l'ensemble du territoire
- Élaborer une Stratégie sol suisse
- Adapter la production agricole aux conditions naturelles locales
- Évaluer l'impact des subventions fédérales
- Prendre en compte les services écosystémiques dans les décisions ayant un impact sur le territoire
- Intégrer des critères de biodiversité dans les normes de durabilité existantes
- Dispositions en faveur de la biodiversité dans les règlements type en matière de construction
- Œuvrer pour la biodiversité dans le cadre de la coopération internationale et honorer les engagements en matière de financement de la biodiversité
- Mettre à profit les connaissances acquises au niveau international dans la politique nationale en faveur de la biodiversité

Mesures incluant des projets pilotes

- Planifier régionalement la mise en réseau des milieux naturels de grande valeur écologique
- Optimiser la conservation intersectorielle des milieux naturels
- Déclasser des terrains pour favoriser la biodiversité
- Assurer la conservation spécifique d'espèces prioritaires au niveau national
- Sensibiliser au thème de la biodiversité
- Protéger et développer la biodiversité de manière exemplaire sur les terrains que les pouvoirs publics utilisent activement

Source : Plan d'action de la Stratégie biodiversité suisse. Office fédéral de l'environnement (OFEV). Berne, 2017
www.economiesuisse.ch

Évaluation du point de vue de l'économie

À long terme, le plan d'action biodiversité est bon pour l'économie, car il lui permet de continuer de profiter des services écosystémiques rendus par la biodiversité (l'adaptation aux changements climatiques ou le contrôle naturel des nuisibles, par exemple). Pour cela, il est impératif que les ressources disponibles soient investies avec le maximum d'efficacité et d'efficience afin de garantir un rapport coût-utilité favorable. Le succès du plan d'action dépendra aussi des ponts qui seront jetés entre la politique de la Confédération en matière de biodiversité et d'autres domaines politiques, tels la politique agricole ou le développement territorial. La prise en compte de la perspective économique est également essentielle.

Initiative biodiversité

En mars 2019, Pro Natura, BirdLife Suisse, Patrimoine Suisse et la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage ont lancé une double initiative biodiversité et paysage¹⁵. Le délai imparti pour la récolte des signatures expire le 26 septembre 2020. La double initiative a pour toile de fond l'échec de l'initiative contre le mitage et, de l'avis de ses auteurs, la mise en œuvre insatisfaisante du plan d'action biodiversité.

Conçue comme une initiative de mise en œuvre, l'initiative vise à augmenter le poids de la biodiversité dans la Constitution. Concrètement, elle demande plus d'espace et plus d'argent pour la nature. En cas d'acceptation, les domaines de compétence de la Confédération et des cantons devront être précisés. Si aucun changement effectif n'est visible du côté de la Confédération, des réajustements seront possibles au niveau des cantons (en ce qui concerne les atteintes à des objets protégés, par exemple). Les auteurs de l'initiative voudraient aussi que l'initiative serve à adopter un plan sectoriel de l'infrastructure écologique. Enfin, en cas d'atteinte à des objets protégés, le texte demande de conserver intacte «l'essence de ce qui mérite d'être protégé».

Évaluation du point de vue de l'économie

L'initiative biodiversité est formulée de manière vague. En particulier, la nature et l'importance des surfaces, des ressources et des instruments dont parle l'initiative ne sont pas claires et devraient être précisées dans une loi d'exécution. Du point de vue de l'économie, il est faux d'allouer globalement et sans distinction des surfaces et des ressources supplémentaires à la biodiversité. L'initiative doit être rejetée aussi sous l'angle du développement territorial. En demandant de conserver intacte «l'essence de ce qui mérite d'être protégé», l'initiative serait applicable aux trois quarts de la ville de Zurich, par exemple, où il deviendrait impossible ou presque de construire. L'Inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale à protéger en Suisse (ISOS) est en effet aussi inclus dans le champ d'application de l'initiative.

Une protection efficace de la biodiversité implique de concilier des intérêts divergents. Pour cela, il faut savoir surmonter les conflits entre

les objectifs des activités sociales et économiques, de la production agricole et de la protection du paysage et des ressources naturelles. Avant de créer de nouveaux instruments de financement, il faudrait vérifier que les incitations étatiques existantes (contributions, prêts et allègements fiscaux) ne portent pas atteinte à la biodiversité en soutenant des activités qui encouragent la fragmentation des écosystèmes, par exemple. Il faudrait en outre commencer par évaluer où il existe un besoin en surfaces et en financement qui ne serait pas couvert aujourd'hui.



Importance de la biodiversité pour l'économie

Selon une étude du Programme des Nations unies pour l'environnement, 40% environ de l'économie mondiale reposent sur des produits et des processus biologiques. Pour l'OCDE, l'érosion de la biodiversité est parmi les principaux risques auxquels est confrontée la société au niveau mondial¹⁶. À l'échelle mondiale, entre 1997 et 2011, la valeur des services écosystémiques perdus pour cause de variations du couvert terrestre est estimée entre 4000 et 20 000 milliards USD par an, et celle des pertes de services imputables à la dégradation des terres entre 6000 et 11 000 milliards USD par an¹⁷.

Quelques services écosystémiques directement utiles à l'économie ont déjà été quantifiés pour le contexte suisse. C'est le cas de l'offre de paysages naturels et culturels à valeur touristique, estimée à 19,3 milliards de francs (OFS, 2020). La valeur de la pollinisation dans l'agriculture suisse est évaluée à environ 350 millions de francs par an (Agroscope, 2017). Le service écosystémique de stockage du CO₂ réduit sensiblement le coût des dommages économiques provoqués par le CO₂, estimé à 193 francs par tonne (UBA, 2019).

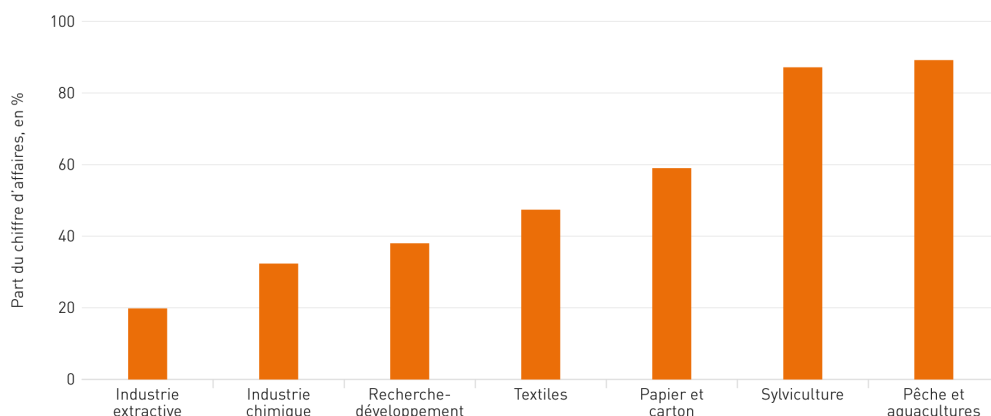
L'importance de la biodiversité pour l'économie n'apparaît pas seulement dans ces tentatives de quantification. Elle se vérifie également dans les domaines suivants:

- **Atténuation des changements climatiques:** La biodiversité joue un rôle important dans de nombreux processus impactant le climat, tels que la fixation et la libération du CO₂, le cycle de l'eau ou l'absorption du rayonnement solaire. Des modifications dans la biosphère ont donc toujours des effets sur le climat. Des écosystèmes sains et résistants sont des réservoirs de CO₂ naturels et avantageux. Ils présentent un potentiel important pour atténuer les conséquences des changements climatiques, faciliter l'adaptation et limiter le réchauffement. Ils résistent également mieux à des événements météorologiques extrêmes, se régénèrent plus rapidement et possèdent un large spectre d'utilisation pour l'être humain.
- **Influence sur les entreprises:** Au niveau des entreprises également, l'évolution de la biodiversité offre des opportunités, mais comporte aussi des risques. Si le capital naturel est menacé, la base économique de nombreuses entreprises est perdue. Différentes branches dépendent directement de la biodiversité et d'écosystèmes intacts, à l'exemple de l'agriculture et de la pêche, de l'industrie pharmaceutique et cosmétique, du tourisme et de l'industrie hydroélectrique (cf. figure ci-après). Plus largement, d'autres branches sont aussi concernées par les questions liées à la biodiversité, lorsqu'il s'agit de respecter les normes légales, de gérer les chaînes de valeur ou d'intégrer les nouvelles préférences des parties prenantes par exemple.

- **La biodiversité, un facteur de réputation:** Aucune entreprise ne veut être taxée de polluuse. Les entreprises sont d'autant moins prêtes à prendre ce risque que les dangers qui pèsent sur la biodiversité font l'objet d'une prise de conscience croissante dans la population. Tous les ans, le Forum économique mondial (WEF) réalise une enquête sur les risques mondiaux. En 2020, pour la première fois, l'environnement est arrivé en tête des préoccupations. Si le changement climatique est au premier rang, le WEF a placé le déclin de biodiversité au deuxième rang des risques en termes d'impact et au troisième rang en termes de probabilité au cours de la prochaine décennie. En Suisse, les perceptions sont similaires. En 2019, l'Office fédéral de la statistique a mené la troisième édition de son enquête sur la qualité de l'environnement (enquête Omnibus). Depuis les éditions de 2011 et 2015, les chiffres sont en baisse partout, tant à l'échelle locale que pour le reste du monde. En 2011 et en 2015, 92% des personnes interrogées estimaient très bonne ou assez bonne la qualité de l'environnement en Suisse. En 2019, cette part avait reculé à 84%. Le déclin de la biodiversité et les changements climatiques étaient considérés comme les principaux dangers.

De nombreuses branches dépendent directement de la biodiversité et d'écosystèmes intacts.

L'économie a besoin de la biodiversité



Source : AXA Investment Managers 2010
www.economiesuisse.ch

Influence de l'économie sur la biodiversité

L'état de la biodiversité influence la bonne marche économique des entreprises. Mais les entreprises influent aussi sur la biodiversité. Elles utilisent des ressources naturelles dans la production (eau propre, par exemple), rejettent des substances polluantes dans l'environnement (eaux usées ou déchets, par exemple) et exploitent des surfaces. Des branches telles que l'industrie extractive et l'agriculture peuvent fortement modifier les écosystèmes, tant favorablement que défavorablement.

Les gravières et les carrières, par exemple, ne sont pas seulement des sites d'extraction de pierres, comme le calcaire ou la marne. Si elles sont exploitées de façon écologique, elles offrent également des habitats à des plantes et à des animaux qui trouvent de moins en moins d'espaces adéquats dans l'espace cultivé actuel. Les oiseaux nicheurs, telle l'hirondelle de rivage, trouvent sur les parois des carrières des conditions idéales de nidification. Les carrières et les

gravières servent aussi de lieux de colonisation ou de refuge à des amphibiens, à des reptiles et à des insectes.

La politique de placement des investisseurs et le financement des barrages hydroélectriques, des mines, des ports et des routes se répercutent aussi sur la biodiversité. Lors de financements de projets, la banque Credit Suisse applique par exemple les normes de performance d'IFC (IFC Performance Standards¹⁸), dont l'un des buts est la conservation de la biodiversité (impact positif net).

Les entreprises peuvent faire beaucoup pour enrayer la perte de biodiversité. Elles peuvent mener un travail de sensibilisation auprès des collaborateurs ou agir au niveau de la sélection des fournisseurs et des matériaux. Par ailleurs, l'aménagement des processus dans les entreprises est important, tout comme l'impact sur l'environnement des produits proposés. Enfin, la politique d'élimination et/ou de valorisation de déchets éventuels a aussi une influence sur la biodiversité.

La biodiversité ouvre des opportunités économiques

Les interdépendances entre l'activité entrepreneuriale et la biodiversité offrent également des opportunités. En répondant aux préoccupations des clients, les entreprises accèdent à de nouveaux marchés. Elles peuvent aussi diminuer leurs coûts, accroître l'efficacité de l'exploitation, augmenter les parts de marché et améliorer leurs relations avec les parties prenantes. Des estimations montrent que les opportunités d'affaires globales sur la base d'une exploitation durable des ressources naturelles (énergie, sylviculture, alimentation, agriculture, eau, métaux) pourraient osciller entre 2000 et 6000 milliards USD d'ici à 250¹⁹. Selon des prévisions, le marché mondial des aliments et des boissons biologiques devrait croître de 16% par an pour atteindre 327 milliards USD en 2022²⁰. Dans l'agriculture aussi, encourager la biodiversité peut représenter une bonne opération. Une étude a ainsi montré que les agriculteurs qui favorisent la biodiversité réalisent de meilleurs chiffres d'affaires. Lorsqu'un champ compte non pas une, mais plusieurs variétés de plantes, la qualité des fourrages reste plus ou moins identique; en revanche, le rendement est augmenté²¹. Dans les zones paysagères riches en espèces, la productivité est en outre plus stable d'une année à l'autre²².

La biodiversité, un volet de la gestion des risques

Si elles veulent bénéficier au mieux de nouvelles opportunités, les entreprises doivent vraiment intégrer les facteurs de la biodiversité parmi les facteurs clés de leurs décisions d'affaires et d'investissement. En font partie la stratégie, les analyses d'impact et la gestion des risques, les audits externes, les systèmes de certification et la communication. Diverses méthodes de présentation des comptes sont en cours d'élaboration pour permettre aux entreprises d'évaluer et de mesurer leur influence, leurs dépendances et leurs risques en matière de biodiversité. Ces méthodes se fondent notamment sur des évaluations du cycle de vie, l'empreinte écologique ou des systèmes de gestion environnementale. Elles doivent toutefois encore être développées et améliorées pour pouvoir quantifier plus précisément l'influence de l'activité économique sur les services écosystémiques et la biodiversité. Elles devront se fonder sur des normes et des systèmes de mesure standardisés et reconnus de manière universelle pour pouvoir être utilisées au niveau des entreprises.

Outre les outils visant à mesurer les conséquences sur la biodiversité, d'autres instruments sont à la disposition des entreprises dans le domaine de la gestion des risques. Parmi ceux-ci figurent par exemple le «no net loss» (pas de perte nette de biodiversité), la neutralité écologique ou l'impact positif net, auxquels il faut ajouter des règles de gestion particulières (pour l'utilisation de l'eau, par exemple).

Une fois qu'elles ont épuisé leurs propres possibilités de compensation, les entreprises peuvent compenser ailleurs les effets écologiquement négatifs de leur activité. En Allemagne, par exemple, l'alliance «Biodiversity in Good Company» a publié un guide pour mettre en œuvre et implémenter un système de gestion de la biodiversité en [entreprise](#)²³.

Relation entre le secteur financier et la biodiversité

Selon le Conseil mondial de la biodiversité (IPBES), les décisions de financement et d'investissement exercent une influence majeure sur l'évolution de la biodiversité. Dans un rapport récent²⁴, PwC Suisse et le WWF Suisse arrivent à la conclusion que les risques financiers liés à la perte de biodiversité gagneront en importance en 2020. Contrairement à la politique climatique, la biodiversité ne fait l'objet d'aucun traité international demandant de réorienter les flux financiers dans un sens favorable à la biodiversité. Dans le plan d'action de l'UE pour une finance durable, la biodiversité est cependant l'un des six critères de la taxonomie en cours d'élaboration²⁵.

Si la prise en compte de critères généraux est déjà monnaie courante dans le domaine du développement durable, l'intégration des risques de la biodiversité n'en est encore qu'à ses débuts. Cela tient notamment au fait que ces risques dépendent de réalités locales très spécifiques et qu'ils supposent un examen sur un petit espace. Cet exercice est beaucoup plus complexe que la prise en compte des gaz à effet de serre ou de l'impact de ceux-ci. De plus, les données qui permettraient d'analyser précisément les risques de la biodiversité font souvent défaut. Dans ce domaine, Credit Suisse a édité différentes études sur le financement de la protection dans le cadre de ses travaux de recherche en «Thought Leadership». Ces études ont pavé la voie à la prise en compte non seulement des risques, mais aussi et surtout des opportunités de la biodiversité [1]²⁶[2]²⁷.

Dans un sens plus large, la durabilité est toutefois prise en considération par les prestataires de services financiers depuis déjà plus de trente ans²⁸. Si la finance durable tournait à ses débuts autour des investissements dans des thèmes environnementaux, des comités d'éthique ou du réexamen des risques de crédit environnemental, elle représente aujourd'hui un vaste marché qui compte de nombreuses approches et de nombreux produits. Les prestataires de services financiers ont beaucoup de rôles différents. Leur point commun cependant est de tenir lieu d'intermédiaires entre un investisseur (un individu ou l'État) et l'économie réelle. Autrement dit, la fixation des objectifs d'impact ne peut

relever de la seule responsabilité des sociétés financières. Par ailleurs, ces sociétés doivent pouvoir entretenir des relations commerciales avec toutes les entreprises, et non pas seulement avec celles qui satisfont en tous points aux exigences environnementales, que ce soit dans la production ou la commercialisation.



4. Biodiversité: *position d'economiesuisse*

La biodiversité, un capital naturel à préserver

Pour l'économie, la préservation de la biodiversité et de ses précieux services est une nécessité. Avec une collaboration étroite de l'économie, de la politique et de la société, elle peut être assurée par les mesures suivantes:

- La biodiversité est un capital naturel qui présente des opportunités et des risques pour le développement économique à long terme. Les entreprises peuvent saisir ces opportunités pour ouvrir de nouveaux marchés dans le domaine de l'environnement et soigner leur réputation. Un système de gestion des risques et des coûts de la biodiversité peut leur apporter des avantages. Si la visibilité des effets de la biodiversité s'améliore, les marchés pourront mieux l'intégrer dans les processus de prise de décisions.
- La biodiversité est un enjeu planétaire. Une stratégie purement nationale n'est dès lors pas suffisante. L'économie est favorable à une mise en œuvre rigoureuse de la Convention internationale sur la diversité biologique. La Suisse doit y contribuer adéquatement. En retour, les services que l'économie a déjà fournis en faveur de la biodiversité doivent être reconnus.

- Une protection efficace de la biodiversité implique de concilier des intérêts divergents. Pour cela, il faut parvenir à arbitrer les conflits d'objectifs entre les activités sociales, économiques, agricoles, la protection du paysage et des ressources naturelles. Lors de la création et de l'évaluation des instruments d'encouragement de la biodiversité, les différents intérêts liés à l'utilisation et à la protection sont à prendre en compte. Il importe aussi de procéder à des analyses d'impact et des coûts de la réglementation pour la population et l'économie, ainsi que de clarifier le financement de l'ensemble des mesures et activités.
- Il faut prévoir des solutions pour éliminer les incitations mal placées, internaliser les coûts d'utilisation de la nature, indemniser les prestations écologiques et recourir à des certificats. Elles ne doivent pas donner lieu à de nouvelles entraves bureaucratiques pour les entreprises. Un système d'encouragement conforme aux principes de l'économie de marché et des engagements volontaires sont à privilégier. Les entreprises peuvent ainsi aussi développer des produits et des services pour la protection de la biodiversité qui couvrent leurs coûts et satisfont à des exigences élevées, dans la tradition de la «Swissness».
- Les espaces naturels et leur biodiversité ne sont pas tous menacés avec la même intensité. Un espace naturel n'est pas non plus automatiquement synonyme de valeur ajoutée. L'économie est favorable à des mesures aménagées sagement et axées sur les prestations. Il ne faudrait pas apprécier les modifications de la biodiversité uniquement sous un angle quantitatif, en se basant sur le nombre d'espèces. Le plan qualitatif ou fonctionnel devrait aussi être pris en compte. Les connaissances sur la quantité et le genre de biodiversité dont nous avons besoin pour à la fois préserver la biodiversité et garantir durablement les activités économiques et sociales sont à améliorer.
- Pour conclure, les consommatrices et les consommateurs ont aussi un rôle important à jouer. S'il existe une demande en produits et services favorables à la biodiversité, le marché y répondra. Mais les solutions d'économie de marché ne suffiront pas. Tragédie des biens communs oblige, d'autres instruments seront à prévoir pour garantir un minimum de protection.



Dominique Rochat

Responsable de projets Senior Énergie, environnement, infrastructures et numérisation



Rebecca Knoth-Letsch

Projektleiterin Infrastruktur, Energie & Umwelt

-
1. **écosystemiques:** Plan d'action de la Stratégie biodiversité suisse. Office fédéral de l'environnement OFEV. Berne, 2017
 2. **biodiversité:** <https://ipbes.net/global-assessment-report-biodiversity-ecosystem-services>
 3. **Shane A. Blowes (2019):** <https://science.sciencemag.org/content/366/6463/339>
 4. **envahissantes:** <https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/biodiversite/en-bref.html>
 5. **exemple:** https://www.bafu.admin.ch/dam/bafu/fr/dokumente/biodiversitaet/uz-umwelt-zustand/-biodiversitaet-schweiz-zustand-entwicklung.pdf.download.pdf/UZ-1630-F_2017-06-20.pdf
 6. **fin:** <https://www.agrarbericht.ch/fr/politique/paiements-directs/contributions-a-la-biodiversite>
 7. **quinze ans:** <https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiqués.msg-id-74240.html>
 8. **arbres:**
<https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/biodiversite/info-specialistes/mesures-de-conservation-de-la-biodiversite/utilisation-durable-de-la-biodiversite/biodiversite-dans-la-foret-suisse.html>
 9. **campagne:**
https://www.unibe.ch/aktuell/medien/media_relations/archiv/news/2015/medienmitteilungen_2015/die_biodiversitaet_ist_in_staedten_hoehere_als_im_agrarland_gruene_stadtplanung_vorausgesetzt/index_ger.html
 10. **240:** <https://naturschutz.ch/tipps/erleben/karte-der-naturschutzgebiete-der-schweiz/138788>
 11. **biologique:** Premier projet (Zero Draft) sous: <https://www.cbd.int/doc/c/efb0/1f84/-a892b98d2982a829962b6371/wg2020-02-03-en.pdf>
 12. **«d'atteindre les objectifs de développement durable»:** OCDE (2019), Financer la biodiversité, agir pour l'économie et les entreprises, rapport préparé pour la présidence française du G7 et la réunion des ministres de l'Environnement du G7, les 5 et 6 mai 2019. <https://www.oecd.org/environment/resources/biodiversity/Rapport-G7-financer-la-biodiversite-agir-pour-l'economie-et-les-entreprises.pdf>
 13. **biodiversité:** Plan d'action de la Stratégie biodiversité suisse. Office fédéral de l'environnement OFEV. Berne, 2017
 14. **vie:** <https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/biodiversite/info-specialistes/mesures-de-conservation-de-la-biodiversite/strategie-et-plan-daction-pour-la-biodiversite.html>
 15. **paysage:** <https://biodiversite-paysage.ch/>
 16. **mondial:** OCDE (2019), Ibid.
 17. **par an:** OCDE (2019), Ibid.
 18. **IFC Performance Standards:** https://www.ifc.org/wps/wcm/connect/topics_ext_content/ifc_external_corporate_site/sustainability-at-ifc/policies-standards/performance-standards/ps6
 19. **250:** <http://www.teebweb.org/our-publications/teeb-study-reports/business-and-enterprise/>
 20. **2022:** OCDE (2019), Ibid.
 21. **augmenté:** <https://ethz.ch/en/news-and-events/eth-news/news/2020/02/biodiversity-yields-financial-returns.html>
 22. **l'autre:** Source: Oehri J. et al. (2017): Biodiversity promotes primary productivity and growing season lengthening at the landscape scale. Proceeding of the National Academy of Sciences, 114(38), pp. 10160-10165
 23. **entreprise:** entreprise
 24. **récent:** <https://www.pwc.ch/en/publications/2020/nature-is-too-big-to-fail.pdf>
 25. **d'élaboration:** https://www.sustainablefinance.ch/upload/cms/user/20191218_SSF_Focus_EU_Regulation_FINAL.pdf
-

26. [1]: «Conservation Finance – From Niche to Mainstream: The Building of an Institutional Asset Class», 2016: <https://www.credit-suisse.com/media/assets/corporate/docs/about-us/responsibility/-banking/conservation-finance-en.pdf>

27. [2]: «Levering Ecosystems: A business-focused perspective on how debt supports investments in ecosystem services», 2016: <https://www.credit-suisse.com/media/assets/corporate/docs/about-us/-responsibility/banking/levering-ecosystems.pdf>

28. trente ans: Cf. le dossier politique «La finance durable est plus qu'une mode. Quelle voie voulons-nous suivre?»: <https://www.economiesuisse.ch/fr/dossier-politique/la-finance-durable-est--plus-quune-mode>

© economiesuisse | www.economiesuisse.ch